



Union Départementale des Associations Familiales de Saône et Loire



ACCUEIL QUI SOMMES-NOUS ACTUS LES ASSOCIATIONS FORUM CONNEXION
Site Login NOUS CONTACTER ACCÈS PRO

Augmenter la taille du texte: + Diminuer: -

Journée du travail invisible

ÉCRIT PAR UDAF 71

Publié le 26 Mars 2012



Il faut être réaliste ! Le travail des femmes à la maison, qu'elles y soient en continu ou seulement après leur travail extérieur, est sous-estimé, dévalué et éreintant. C'est la double peine : il faut travailler à l'extérieur pour permettre de vivre et travailler à l'intérieur pour faire vivre la maisonnée... Mais ce dernier travail n'est jamais pris en compte. C'est du **travail invisible** ! Il n'y a pas que le travail des femmes, il y a aussi celui de tous ceux qui au sein des familles prodiguent du temps et de l'attention aux membres de la famille âgés, handicapés ou jeunes...

Le **04 avril 2012**, le **MMMI, Mouvement Mondial des Mères International**, célébrera la douzième édition consécutive de la **Journée du travail invisible**. Il y a deux ans, à l'initiative de l'association Canadienne AFEAS (Association Féminine d'Education et d'Action Sociale), cette journée devenait « nationale » au Canada avec l'adoption d'une motion désignant le **premier mardi d'avril « Journée du travail invisible »** !

Cette année, sous l'impulsion de l'association Européenne FEFAF (Fédération Européenne des Femmes Actives en Famille), la **délégation Europe du MMMI marquera cette importante journée en disant MERCI aux parents et aux aidants, qui, sans relâche, éduquent et prodiguent des soins à leurs enfants et leurs proches malades, handicapés ou en perte d'autonomie.**

Le MMMI invite la société à célébrer cette journée, et à valoriser l'apport essentiel de ce travail « invisible ». Cette Journée nationale du travail invisible est une initiative dont l'objet est de sortir de l'ombre ce travail et de mener des actions pour en obtenir la reconnaissance sociale et économique. Selon le MMMI, **des solutions concrètes** pour reconnaître le travail invisible seraient, entre autres, **d'inclure le travail familial non rémunéré dans le calcul du PIB pour mieux prendre en compte son importance, d'inclure les interruptions de carrière à des fins familiales dans le calcul de la retraite et de continuer à œuvrer pour de meilleures solutions de conciliation professionnelle/familiale pour les parents.**

La reconnaissance du travail invisible progresse lentement. Pourtant, des milliers d'heures non calculées comme apport à notre société, restent invisibles. Soulignons que les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes sont, en partie, attribuables à cette non reconnaissance et au partage inéquitable de ce travail, pourtant essentiel à la cohésion et au développement de notre société. Une **récente étude anglaise**, auprès de 3000 mères, calculait que les mamans consacrent plus de 70 heures de travail par semaine à des activités familiales qui, si elles étaient rémunérées, vaudraient 3,500 euros par mois.

Anne-Claire de Liedekerke, présidente de la délégation Europe du MMMI, ajoute : « *Il est temps de redonner au travail d'éducation, d'accompagnement et de soin, (résumé par le mot anglais CARE) sa juste place. En Europe, une évolution très positive a donné aux européennes un meilleur accès au travail rémunéré, mais nous avons délaissé l'importance du travail familial invisible qu'accomplit la majorité silencieuse des parents, en élevant les futurs citoyens européens. Nous appelons à la reconnaissance et au soutien de ce travail essentiel!* »

[A propos de la délégation Europe du MMMI](#)

La Délégation Europe du MMMI (Mouvement Mondial des Mères International), est une ONG dont la mission est d'entendre et faire entendre la voix des mères dans la société et auprès des institutions européennes. Le MMMI a été fondé en 1947, il a le statut consultatif auprès de l'ONU depuis 1949. www.mmmieurope.org.

[< PRÉCÉDENT](#) [SUIVANT >](#)

[Retour](#)

CSS Valid | XHTML Valid | Top

Copyright © Yougrids 2012 All rights reserved. Custom Design by Youjoomla.com

Joomla! est un logiciel libre sous la licence GNU/GPL Licence.

Familles 2012

**2012, les familles
choisiront pour leur avenir**

www.familles2012.fr

Colloque BIENTRAITANCE



Lundi 12 décembre 2011

COLLOQUE

La Bienveillance

Une dynamique à développer

www.udaf71.fr

www.familles2012.fr

**Synthèse COLLOQUE
BIENTRAITANCE
du 12 décembre 2011 disponible ici
!**